

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : Mme RENAULT M. Mr ROTUREAU F. LANDREAU P. CHARRON X.

COMMISSION BÂTIMENTS

La commission attend toujours le devis de l'entreprise Cottenceau pour réparer la voute de l'église. La restauration des façades, toiture et petits travaux de maçonnerie des foyers ont été confiés à l'entreprise Marchand Stève pour un montant de 24 005.17 € TTC.

ASSAINISSEMENT

Le maître d'œuvre, Legras Ingénierie, a sollicité un passage caméra rue du Calvaire afin de s'assurer de l'état de la canalisation. La prestation est chiffrée à 825.24 € TTC, celle-ci est acceptée.

LOYER GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le conseil a fixé le loyer pour l'année scolaire 2012/2013 à 2 542 euros, montant revalorisé sur l'indice du coût de la construction.

INVESTISSEMENTS 2013

Les crédits ouverts en section d'investissement pour 2013, serviront pour l'acquisition de l'immeuble 7 rue François Guérif, la restauration du clocher de l'église, la restauration des façades et toiture des foyers, l'acquisition des terrains appartenant aux conjoints Biraud, la fin des aménagements de la cour de la maison de l'enfance. Les engagements ont déjà été pris pour ces derniers.

Enfin suivant les crédits disponibles et dans un ordre qui reste à définir, les travaux et acquisitions suivants pourraient être envisagés : table de ping-pong, tronçonneuse élagueuse, débroussailleuse, matériel de sonorisation, pose de carrelage entrée de la maison de l'enfance, signalétique maison de l'enfance et des foyers, restauration du calvaire route d'Yzernay, nettoyage façades et toiture salle des fêtes, travaux acoustiques de la mezzanine dans la maison de l'enfance, construction d'un local pour mettre hors d'eau la cuve à fioul de l'église et les bacs poubelles, travaux sur le court de tennis extérieur, l'extension et l'enfouissement des réseaux sur la portion du lieudit la Promenade à la zone d'activités (direction Yzernay) et la restauration du retable et de la toile au centre de l'église.

VOTE BUDGET PRIMITIF 2013 LOTISSEMENT LES TILLEULS

Le conseil a approuvé le budget primitif qui s'équilibre à la somme de 42 100 euros pour la section de fonctionnement et à 40 500 euros pour la section d'investissement. Les honoraires de maîtrise d'œuvre, de géomètre, étude, ainsi que la rétrocession des terrains sont inscrits au budget.

SUBVENTION

Suite à la rencontre avec la municipalité de Somloire et les Cerqueux, il a été décidé de verser une subvention à l'ASCPS d'un montant de 1 200 € pour l'année 2013 et 2014.

DIVERS

- Voyage à Paris : Les conseillers préfèrent une date en septembre pour la visite de l'Assemblée et du Sénat. Le personnel communal pourra y participer.
- Terrains rue des Roses : Le conseil a émis un avis favorable à la rétrocession à la commune des parcelles AB 820, 821 et 822 (200 m²) appartenant à Sèvre Loire Habitat pour l'euro symbolique.

Prochaines réunions : le 26 février 2013 et le 26 mars 2013 (vote des budgets)